

# Flambée des factures d'électricité ? La solution existe à Mâcon



Domaine PERRAUD Jean-Christophe - La Roche-Vineuse



Installation résidentielle - Vinzelles



Construction du siège social Planète Plus - Charnay-lès-Mâcon



Projection 3D du bâtiment en construction

**Les prix ne cessent d'augmenter, plus particulièrement encore ce mois de février avec des factures d'électricité qui devraient véritablement flamber. Que faire alors pour ne pas plomber le budget de son ménage, de son activité professionnelle ? Une solution existe : l'installation de panneaux photovoltaïques. Une excellente solution alternative qui permet non seulement de produire l'électricité nécessaire à sa consommation mais aussi de gagner quelques liquidités supplémentaires en revendant son surplus. Rencontre avec Arnaud Bertrand, directeur commercial de la société Planète Plus, installée là à deux pas de chez vous.** « Installée depuis 2019 à Mâcon, notre société Planète Plus spécialisée dans le photovoltaïque de proximité ne cesse de se développer avec un chiffre d'affaires doublant chaque année. Riche d'une vingtaine de collaborateurs professionnels, nous proposons des solutions de production solaire en autoconsommation et revente totale » explique Arnaud Bertrand.

## Une solution de grande proximité

« Notre société, qualifiée RGE Qualibat, gère chaque projet photovoltaïque de A à Z, de la prise de contact à l'installation des panneaux. Et parce que chaque

client consomme différemment, nous étudions chaque projet de façon personnalisée, avec attention. Notre point fort ? C'est de travailler avec nos propres équipes. Équipe en bureau d'étude et équipe de poseurs qualifiés et certifiés, garantissant ainsi une qualité de travail irréprochable. Chez Planète Plus, les équipes sont autonomes et sont en mesure de réaliser chaque phase du projet. Ce sont elles qui vous tiennent au courant de l'avancée des travaux, ce sont elles encore qui assurent la maintenance de vos équipements, équipements de qualité garantis 30 ans. Si tant de clients nous font confiance, ce n'est pas un hasard ! C'est que nous sommes toujours à votre écoute » confie le directeur commercial.

## Une solution pour tous

Que vous soyez particulier, propriétaire de votre maison individuelle, agriculteur ou autre

professionnel, gestionnaire de collectivités : Planète Plus présente une solution adaptée à votre besoin.

## Pour les particuliers

« Nous proposons aux particuliers, une installation en 6 étapes, installation résidentielle en TBT (Très Basse Tension) répondant aux normes les plus exigeantes. Toujours avant-gardiste nous présentons en avant-première les dernières technologies de panneaux et de micro onduleurs » précise Arnaud Bertrand.

## Pour les professionnels

« Nous sommes également en mesure de répondre précisément aux besoins des professionnels en tenant compte de leurs propres contraintes. Aux agriculteurs du territoire par exemple, pour qui produire et consommer de l'énergie verte est tout naturellement la suite logique, nous

proposons des équipements qui leur sont propres. Des équipements dernières technologies (panneaux, onduleurs, optimiseurs) qui protègent leur exploitation et leur élevage grâce à des technologies de pointe qui permettent des coupures d'urgence automatiques ». « En produisant et en consommant leur propre électricité, particuliers comme professionnels peuvent ainsi réduire leurs factures. Grâce à nos équipements de haute technologie, écologiques (panneaux solaires étiquetés du label PVcycle créé par Véolia pour le recyclage), ils peuvent compter sur un amortissement moyen en huit années, et même un temps de retour dès la 1ère année. Cela vaut vraiment le coup de nous contacter pour repenser l'énergie de demain, n'est-ce pas ? Ce sont des économies assurées en toute sérénité : nos experts s'occupent de tout ! » conclut le directeur commercial de Planète Plus.

## PLANÈTE PLUS EN CHIFFRES

- 26** collaborateurs
- 2019** date de création
- 5 154** kwc de puissance installée en 2023, soit 134 terrains de tennis
- + de 1 000** installations réalisées en France depuis 2019